



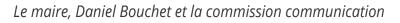
Le maire, entouré de la secrétaire de mairie Sylvie Poiraud (à droite) et de sa remplaçante Elodie Izquierdo De Vega (à gauche)

Une page se tourne en mairie. Le 30 juin, Sylvie Poiraud, notre secrétaire de mairie depuis le 1^{er} avril 1983, part pour une retraite bien méritée. Elle aura vu passer cinq maires, une bien plus longue liste de naissances et de décès dans la commune, quarante budgets, et aura connu les principaux chantiers de transformation : création du terrain de sports et des vestiaires (devenus maison des associations), agrandissement de la mairie, rénovation complète de la salle des fêtes, convention d'aménagement de bourg, installation d'un city-stade, réalisation et ouverture de l'habitat partagé...

Sylvie c'est un peu la mémoire vivante de Lestiac-sur-Garonne, capable de citer en un quart de seconde les différentes familles qui se sont succédé dans une maison. Efficace, disponible, pas toujours patiente (c'est elle qui le dit), elle travaille en binôme, depuis le 3 juin, avec celle qui lui succède à ce poste, Elodie Izquierdo De Vega, qui était, depuis trois ans, directrice générale des services à Saint-Pierre-d'Aurillac.

Autre passage de relais du côté des services techniques : notre agent, Jean-Luc Berrocq, a fait valoir ses droits à la retraite après cinq ans passés avec nous. C'est Jérôme Barcelo qui le remplace. Vous avez déjà dû le croiser dans les rues du village ces derniers jours. Jérôme travaillait précédemment à la mairie d'Arcachon.

Toute l'équipe municipale salue l'investissement de Sylvie et de Jean-Luc. Elle souhaite la bienvenue à Elodie et Jérôme et les remercie d'ores et déjà d'avoir assuré de manière professionnelle et efficace la relève!





Jérôme Barcelo (à gauche) qui remplacera Jean-Luc Berrocq (à droite).



Pause Estivale

La mairie sera fermée, pour congés, du lundi 15 juillet au vendredi 26 juillet inclus.

Quant à la bibliothèque municipale, elle fera relâche à compter du 11 juillet. Réouverture au 1^{er} septembre.

SORTIES



Bouffée d'Airs

- le 29 juin dans le parc de la mairie

C'est le joli nom de la soirée, co-organisée par le B'Artolie, notre bar associatif, et la commune. Avant de profiter du concert (folk & country) du groupe bordelais, Cocktail Bananas à 21 h, vous pourrez dès 17 heures, investir le parc de la mairie pour diverses activités pour tous les âges.

Au choix : coin lecture et contes (animé par la bibliothèque), jeux de plein air, espace massage, expo photos de Rolbac, boom pour enfants (avec DJ Lefesonor), spectacle « Le discours- l'impro show interactif » pour l'apéro... Et bien sûr buvette et food-trucks sur place pour vous régaler. Et un dance-floor à partir de 23 heures.

Si vous souhaitez donner un coup de main pour l'organisation de cet événement familial - en amont ou le jour J - merci de vous manifester auprès du B'Artolie ou de la mairie.

Entrée : 5 € - Gratuit pour les moins de 16 ans. Plus d'infos : lebartolie@gmail.com



Escale des Nuits atypiques

- le 12 juillet aux Oiseaux Mécaniques

Elle est Tsigane, ils sont « gadjés ». Elle, c'est Marcela Cisarova, chanteuse et danseuse slovaque, Tsigane d'origine Kalderash. « Ils », ce sont ses musiciens, rencontrés en France en 2014, autour du guitariste Benny (Aälma Dili). Depuis 2015 et leur premier album Murchales, ils parcourent la France et l'Europe pour transmettre et partager des chansons tsiganes revisitées.

Le festival de musiques du monde Les Nuits atypiques vous propose de découvrir la voix puissante de Marcela le 12 juillet sur le site des Oiseaux mécaniques (84 Rte de Bordeaux à Lestiac).

- Dès 18h45 Échange avec l'artiste
- 19h30 Milvich [DJ Set musiques du monde] + apéro & petite restauration
- 21h30 Concert de Marcela suivi d'un second set de Milvich

Un événement qui bénéficie du soutien de la CDC Convergence Garonne, de la collaboration des Oiseaux mécaniques et de la mairie.

Tarifs: 13 € /9 € / gratuit - de 16 ans - (Adhésion aux Oiseaux Mécaniques nécessaire 2€)

Infos / réservations: www.nuitsatypiques.org

Billetterie sur place. Repli météo possible à la salle des fêtes

Journée du Patrimoine

Circuit en 6 étapes

22 septembre 10h - 19h

L'édition 2022 fut un beau succès. On remet ça! La commune, en lien avec les associations, vous offre une nouvelle itinérance culturelle à travers le village.













Stéphanie Laffite pour le spectacle de contes à 17h30



- Halte n°1 (mairie) : découvrez le patrimoine de nos sentiers - une expo photos de Monique Laville
- Halte n°2 (église ND de Lestiac): flânez dans ce bijou roman du XIIe siècle. Et à 12h écoutez le set de la chorale «Les Voix fluviales»
- Halte n°3 (bar associatif Le B'Artolie): revivez les années 1950-1960 avec musique et jeux d'époque



Cerise sur le coteau

Le moulin Pasquier ouvrira ses portes, chemin de Bellegarde, pour une expo photos du collectif D'un oeil à l'autre. Cinq regards d'artistes entre street photography et lointains voyageurs, clichés géométriques et superpositions d'images.

- Halte n°4 (maison des associations) : écoutez les voix de l'immigration (capsules sonores). Avec les apprenantes du cours de français langue étrangère.
- Halte n°5 (lieu-dit Cap Horn): plongez dans les crimes et châtiments de dame Garonne avec l'association La Cale. Avec à 14h30 : une session de théâtre d'impro (club « Même pas peur »).
- Halte n°6 (école): retrouvez les figures sportives locales et un espace jeux

Le cheminement est libre. Vous pouvez aussi vous joindre aux deux balades commentées avec Les Amis de la Nature à 10h ou 15h.

Et pour clore en beauté cette journée : un spectacle de contes, « Pêcheurs de Garonne » à 17h30 à l'ex-guinguette (au Cap Horn). Avec Stéphanie Laffite.

Entrée libre. Restauration et buvette sur le parcours (parc de la mairie / au Cap Horn / gâteaux et thé marocains à la maison des associations).

Les Rendez-vous de rentrée de La Cale

Le 7 septembre, 3ème édition de Carrelet en fête! L'association La Cale accueille le groupe Garonne pour un concert pop-rock au Cap Horn. Cinq amis musiciens de Podensac qui revisitent les grands standards français et internationaux.

Restauration et buvette sur place dès 19h.

À l'occasion des grandes marées d'automne, l'association invite à une soirée *Mascaret* le 20 septembre dès 18h30. Buvette et petite restauration sur place.

Plus d'infos et réservations auprès de Benoit Dupont (président) : 06 12 52 56 95, assolacale@orange.fr

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Nous sommes à nouveau appelés aux urnes. Le scrutin pour élire de nouveaux députés aura lieu les dimanche 30 juin (1er tour) et 7 juillet (second tour). Plus que jamais notre vote compte! Si vous êtes absents à ces dates, pensez à faire établir une procuration pour une personne de confiance qui votera à votre place.



Cette démarche est désormais possible en ligne (sur <u>www.maprocuration.gouv.fr</u>) et jusqu'à la veille de l'élection.

Il est tout de même conseillé de le faire le plus tôt possible pour que votre procuration soit garantie. Car si vous n'avez pas d'identité numérique, il vous faudra vous déplacer dans un commissariat ou une gendarmerie pour faire vérifier votre identité.



AUTORISATIONS DE TRAVAUX, PERMIS DE CONTRUIRE...

les démarches se font désormais en ligne

Un guichet numérique des autorisations d'urbanisme est mis en place pour déposer vos demandes (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir).

Rendez-vous sur: https://gnau43.operis.fr/podensac/gnau

• Identifiez-vous via votre adresse mail et un mot de passe sécurisant votre compte. Ce compte pourra vous servir pour assurer le suivi de toutes vos autorisations d'urbanisme.

Vous devez choisir le dossier approprié à votre projet (certificat d'urbanisme, déclaration préalable ou permis) et la commune concernée par ce projet.

Saisissez le Cerfa, puis joignez impérativement les pièces nécessaires suivant le projet envisagé (plan de situation, plan masse, photographies, etc.). Les pièces pourront être jointes sous format pdf, jpg, (attention ! moins de 2 Mo par fichier).



L'application vous invitera à vérifier les informations déclarées en vous signalant les éléments bloquants, incohérents ou insuffisamment documentés.

- Après transmission de votre demande à la commune, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Électronique (AEE).
- Après enregistrement par la commune vous recevrez un Accusé de Réception Electronique (ARE). Il vous indiquera la date de dépôt (date de démarrage du délai d'instruction) et le numéro d'enregistrement de votre dossier.

À Noter: Il est toujours possible de déposer vos documents à la mairie au format papier aux heures d'ouverture ou par mail à <u>urbanisme-etatcivil@lestiac.fr</u>. Mais une démarche via le guichet unique vous fera gagner du temps.



Horaires d'ouverture

Mercredi de 9h à 12h et Jeudi de 15h à 19h30



Mairie de Lestiac sur Garonne

1, Chemin de l'Église 33550 Lestiac sur Garonne Tél : 05 56 72 32 34 Email : accueil-lestiac@lestiac.fr

Site internet : lestiac.com www.facebook.com/lestiac



Astreinte élus 06 84 24 06 79

Pour toute urgence relevant de la sécurité publique en dehors des heures d'ouverture de la mairie.

Journal d'informations municipales et associatives de Lestiac sur Garonne.